



CONSEIL RÉGIONAL

Jean-François CARON

PRÉSIDENT DU GROUPE
EUROPE ÉCOLOGIE

Monsieur Daniel PERCHERON
Président
CONSEIL REGIONAL
151 Boulevard du Président Hoover
59555 LILLE CEDEX

Lille, le 28 janvier 2014.

Réf : MB/GM/JFC : 03/2013

Monsieur le Président,

La Conférence permanente du SRDE, lors de son assemblée du 26 juin dernier, a décidé de lancer une mission d'enquête sur l'exploitation du gaz de houille et d'en confier la présidence à Bertrand Péricaud et André Flajolet. Une première réunion de la mission d'enquête s'est tenue le 19 novembre 2013. Pendant plus de deux mois, le groupe écologiste a participé activement à la mission d'enquête dans le but de mieux appréhender le potentiel de cette source d'énergie, d'en connaître les techniques et les impacts environnementaux.

Pour rappel, le groupe écologiste ne remet pas en question l'exploitation des gaz de houille dits « de mine », tels qu'ils sont exploités aujourd'hui par Gazonor dans le bassin minier. En revanche, notre groupe est très préoccupé par les risques que comporteraient l'exploration et l'exploitation d'une seconde catégorie de gaz, dits « de couche », et par le bien-fondé économique et en termes d'emploi de l'exploitation de ces derniers.

Tout au long de la mission, le groupe écologiste a fait des suggestions de méthode, estimant que la mission d'enquête ne pourrait pas arriver à des conclusions satisfaisantes sans un débat contradictoire sur les questions économiques et scientifiques et sans que ne soit réouvert le débat sur la transition énergétique. L'exercice de la mission d'enquête a montré ses limites en la matière et les réunions, les auditions et le déplacement d'étude, qui ont été organisés, n'ont pas permis d'apporter satisfaction sur ces points.

A titre d'exemple, Emmanuel Cau a adressé un premier courrier le 27 novembre 2013 aux présidents de la mission d'enquête, dans lequel il propose que soient auditionnés deux experts géologue et hydrogéologue, des universitaires reconnus, Jacques Thibieroz maître de conférence à l'Université Pierre et Maris Curie et Séverin Pistre de l'Université de Montpellier II. Aucun des deux experts n'a été contacté, ni par mail ni par téléphone. Aucune tentative n'a été faite pour les joindre. En lieu et place des experts géologues que nous avons proposés, c'est un autre hydrogéologue qui va être auditionné, Alain Talbot, Directeur de l'agence Nord-Est du groupe ANTEA. C'est d'ailleurs ce même groupe ANTEA, qui a été choisi pour faire l'AMO de la mission d'enquête. Il nous semble que ce choix d'audition place le groupe ANTEA dans une situation de conflit d'intérêt. Ce problème aurait pu être dépassé si les experts que nous avons proposés avaient été contactés. Or, ce n'est pas l'option qui a été retenue par la mission d'enquête.

.../...

Autre illustration de ce que nous estimons être un défaut de méthode, nous avons demandé à plusieurs reprises -Sandrine Rousseau pendant la séance du 28 novembre 2013 et Emmanuel Cau dans un courrier du 9 décembre 2013- que les résultats clairs des tests expérimentaux menés par EGL en Lorraine nous soient présentés. En effet, EGL a réalisé un premier forage expérimental sur les gaz de couche en 2008 sur le site de Folschwiller. Le puits a ensuite été testé entre 2009 et 2012. EGL devrait disposer de résultats sur ce forage. Par résultats, il s'agit de savoir avec précision le potentiel de la ressource stockée ainsi que la composition des eaux et gaz qui sont remontés des sous-sols. Au regard des impacts environnementaux constatés dans les pays qui exploitent cette ressource (Australie, Canada, Etats-Unis), il était nécessaire qu'EGL, en s'appuyant sur les résultats de ses trois années d'exploration, nous renseigne sur les risques liés aux agents toxiques contenus dans les eaux profondes et dans les gaz, ainsi que sur les risques d'abaissement de la nappe et de fuite des agents polluants dans celle-ci. Or, aucun protocole expérimental solide, ni aucun résultat chiffré, n'ont été présentés à la mission d'enquête. Pour seul témoignage, deux chercheurs d'un UMR de recherche Lorrain, dont nous avons contesté l'indépendance, sont intervenus pour exprimer un avis. Un simple avis n'est pas suffisant compte tenu de ce que l'on peut attendre d'une phase de recherche, d'une phase « exploratoire » de trois ans.

Pour finir, le groupe écologiste regrette que la mission d'enquête ne soit pas le lieu d'un débat sur la transition énergétique. Cette ressource énergétique fossile, que constituent les gaz de houille, ne peut être appréhendée sans être comparée aux autres potentiels énergétiques du territoire. L'Union européenne et la France se sont fixé de nouveaux caps en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES). Il faut atteindre un facteur 4 de réduction des GES d'ici 2050 (engagement international de 2003 traduit dans le Grenelle de l'environnement) et un objectif de réduction de 30% des énergies fossiles d'ici 2030. Il ne s'agit donc plus d'étudier le potentiel des gaz de houille en valeur absolue mais bien de le comparer avec le potentiel des autres énergies renouvelables. Cette démarche est malheureusement absente de la mission d'enquête depuis le début.

Pour toutes ces raisons, qui sont avant tout des raisons de méthode, le groupe écologiste vous fait part de son retrait de la mission d'enquête sur l'exploitation des gaz de houille et considère d'ores-et-déjà que les conclusions de la mission ne pourront éclairer une quelconque décision de notre assemblée régionale.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-François CARON
Président du Groupe Europe Ecologie Les Verts



Copie à
Monsieur Bertrand PERICAUD, Président de la mission d'enquête
Monsieur André FLAJOLET, Vice-président de la mission d'enquête